



La parcelle communale qui domine la nouvelle place du village d'Attalens accueillera une succursale provisoire de la BCF jusqu'à la fin des travaux de son immeuble quelques mètres plus bas. ARCH. MESS.

La commune s'essaye au partenariat public-privé

CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Un partenariat public-privé permettra la création, à Tatroz, de deux locaux destinés aux sociétés locales, si le législatif d'Attalens donne son accord le 15 juin. Un moyen d'amener de la vie, selon l'exécutif, dans un hameau qui comptera mille habitants d'ici une décennie.

Tatroz, plus de six cents âmes, attend depuis longtemps d'avoir une salle villageoise, destinée notamment à la Jeunesse et à l'association villageoise Tatroz Bouge. «Mis à part le Café des amis, qui est, en plus, "décentralisé", et la place de jeux, Tatroz ne dispose d'aucun centre de vie», observe le syndic d'Attalens Michel Savoy. L'exécutif s'est tourné vers la solution du partenariat public-privé pour concrétiser ce projet, sur lequel se prononcera le Conseil général dans dix jours.

Car exceptée la place de jeux de 1450 m², en zone village, la commune ne dispose d'aucun terrain

dans le hameau. «Nous sommes partis sur le principe que nous pouvions faire un report d'indice entre les parcelles: nous accordons un droit de construire supplémentaire au propriétaire et avec celui-ci, il nous réalise des locaux d'utilité générale pour la commune», décrit le syndic.

Solution à moindre coût

Ainsi, la société RESA Holding SA va construire un immeuble au centre de Tatroz, en face de la place de jeux, avec deux locaux destinés aux sociétés du hameau, respectivement de 76 m² et 119 m². En plus du report d'indice, la commune va financer le solde via un crédit d'investissement de 107000 francs. «En comparant les coûts de construction et d'utilisation, nous arrivons à des prix très bas», note Michel Savoy. La commune bénéficiera d'un droit de superficie de trente ans sur ces 200 m² et la surface de la place de jeux ne sera plus constructible. En cas d'intérêt public prépondérant et après dix ans, la commune pourra cependant solliciter la récupération de l'indice.

Dans la discussion entre le promoteur et la commune, l'idée de créer deux locaux commerciaux est venue sur la table. «Les transports publics sont ce

qu'ils sont à Tatroz. Si nous voulons limiter les déplacements en voiture pour aller acheter du pain le dimanche matin et si nous pouvons amener un peu de vie et de commerces à Tatroz, c'est notre devoir», estime le syndic.

La construction permettra également de créer deux abris PC pour un total de cinquante places. «La commune ne dispose d'aucun abri PC à Tatroz, souligne Michel Savoy. Dans les communes, nous avons des réserves financières. En 2021, il faudra restituer le solde à l'Etat. Autant utiliser ce montant chez nous.»

Michel Savoy y voit un «bel exemple» de partenariat public-privé: «Cela peut être un début pour la réflexion dans les communes pour le futur. Certes, il s'agit d'une petite concrétisation, seulement 200 m², mais qui a une grande utilité. D'autant que le hameau pourrait passer de six cents à mille habitants d'ici dix ans.»

Permettre à la BCF de rester

Le 15 juin, le Conseil général discutera d'un autre partenariat public-privé. Il devra se prononcer sur une enveloppe de 18500 francs pour la démolition de la maison du chemin du Collège 1, située sur une parcelle acquise au printemps 2017 par la commune, et la création d'une place provisoire. Cette dernière sera mise à disposition de la Banque cantonale de Fribourg (BCF), qui va entamer des travaux de rénovation dans son bâtiment au centre du village.

«La Banque nous a demandé si nous avions des terrains à disposition afin d'installer des conteneurs pour une banque provisoire, autrement elle fermerait sa succursale pendant une année, indique

Michel Savoy. Nous aurions pu ne pas entrer en matière, mais nous avons pensé à tous ceux qui doivent encore se rendre à la banque, comme les aînés.» Plusieurs solutions sont alors envisagées: mise à disposition d'un terrain communal à l'entrée d'Attalens du côté de Bossonnens, installation sur la place de la Condémine et finalement la démolition de la maison au ch. du Collège 1. Pour des raisons de coûts, d'accessibilité ou encore de raccordement, c'est la troisième option qui est retenue. La BCF prendra en charge la moitié des travaux de destruction (18500 francs) et la totalité de l'aménagement de la place (53500 francs).

Comptes à l'ordre du jour

«Nous n'avons pas encore de projet bien défini sur cette parcelle, indique le syndic. Pour des raisons de sécurité et de salubrité, la maison n'est plus mise en location. Elle allait de toute façon être démolie un jour. La commune bénéficie d'une participation financière pour sa démolition. De plus, toute la procédure administrative est gérée par la BCF et nous maintenons un service de proximité au centre du village.» La commune ne demandera pas de location pour la mise à disposition du terrain.

En plus, des règlements sur le personnel communal et la promotion des énergies renouvelables, ainsi que les nouveaux statuts du Réseau santé et social de la Veveyse, le Conseil général se penchera sur les comptes 2019 présentant un bénéfice de 8046 francs pour un total de charges de 21,3 millions de francs. A noter que la commune a procédé à une réserve de 655000 francs pour faire face à la crise du Covid-19. **Valentin Jordil**

AGRICULTURE ATTALENS

De la farine made in Attalens

A la tête du Domaine de Crévy à Attalens depuis moins de deux ans, Guillaume, Mathieu et Jérémie Savoy ont ouvert, en mars dernier, un magasin au cœur de l'exploitation familiale. Celui-ci doit leur permettre de vendre leurs produits, notamment leurs farines fabriquées entièrement sur place grâce à un moulin à meule de pierre.

Le samedi matin, la calme campagne du Domaine de Crévy à Attalens se transforme en ballet de voitures et de vélos. Ouvert au début de mois de mars au cœur de l'exploitation familiale, le magasin à la ferme rencontre un franc succès. Et pour cause, le commerce situé à l'étage d'un ancien entrepôt rénové propose des produits du domaine et d'autres exploitations bio de la région.

«Cela faisait plus de quatre ans que nous projetions d'ouvrir ce magasin, explique Guillaume Savoy, responsable de la gestion de la ferme et conseiller communal. Nous faisons déjà de la vente directe avant, mais nous sommes contents, désormais, de disposer d'un espace dédié à cette activité.»

Les frères Savoy proposent ainsi toute une gamme de produits artisanaux, de l'huile à la farine, en passant par la viande, les œufs et le fromage. L'offre a également pu être élargie, grâce à la revente de divers produits is-

sus de producteurs bio de la région. Ouvert une semaine avant les mesures de prévention, le commerce, en tant que magasin alimentaire, a pu rester ouvert. «Nous avons aussi fait des livraisons sur commandes dans la région, ajoute Guillaume Savoy. Cela faisait beaucoup de travail supplémentaire, donc nous avons arrêté il y a quelques jours.» Malgré le semi-confinement, le magasin a attiré beaucoup de clients. «Nous ne savons pas si c'est à cause du coronavirus qu'il y avait beaucoup de monde, sourit Jérémie Savoy. Mais depuis le déconfinement, nous n'avons pas remarqué de grosse différence, donc je pense qu'il y a une demande et que les gens sont vraiment intéressés.»

Farine maison

Dans un local situé sous les étagères du magasin, le moulin des frères Savoy, mis au travail en automne dernier, tourne également à plein régime. Si l'idée de faire sa propre farine a germé il



Depuis le mois de mars, les frères Savoy proposent de nombreux produits artisanaux dans le magasin du Domaine de Crévy, dont leurs farines. IG

ya quelques années, les démarches n'ont véritablement débuté qu'en 2017. «Nous avons rencontré un représentant à la Foire de Moudon qui présentait des moulins Astrié», précise Jérémie Savoy. Inventé par deux frères du même nom, les moulins à pierre Astrié se caractérisent par leur fabrication artisanale en bois et en pierre.

«Le but était de pouvoir produire et revendre sans intermédiaire nos céréales, explique Jérémie Savoy. Nous voulions être autonomes, tout en produisant une farine de la meilleure qualité possible.» Une qualité qui constitue l'un des atouts majeurs de ce type d'installations. «Le grain n'effectue qu'un seul passage entre les meules du moulin. La farine n'est donc pas échauffée, reste souple et conserve toutes ses valeurs nutritives.»

Moulin à pierre

Le moulin du Domaine de Crévy produit actuellement de la farine de blé et d'épeautre, sur les sept cultures de l'exploitation. Qu'en est-il du rendement? «Nous espérons produire cette année environ trois à quatre tonnes de farine, explique Jérémie Savoy. Là, nous sommes déjà à six tonnes en six mois!» Utilisé à son maximum, le moulin devrait à terme pouvoir générer cent

tonnes de farine par année. «Mais ce n'est pas forcément notre but. Pour l'instant, nous sommes plutôt intéressés à nous associer à des producteurs de céréales qui voudraient mouler leur production. Nous avons déjà quelqu'un qui vient mouler du sarrasin chez nous.» L'installation va être améliorée par

quelques aménagements supplémentaires, comme des cellules de stockage plus importantes et un système d'arrivée automatique du grain. «Actuellement le moulin a une autonomie de six à huit heures, mais nous devons mettre le grain bidon par bidon», ajoute Jérémie Savoy. **Isaac Genoud**

Une histoire de famille

Le Domaine de Crévy, propriété de la famille Savoy depuis plus de nonante ans, s'étend aujourd'hui sur huit hectares de grandes cultures et vingt-cinq hectares d'herbage pour les vaches laitières. Il y a cinq ans, Guillaume, 30 ans, Mathieu, 28 ans, et Jérémie, 26 ans, décidaient de reprendre l'exploitation de leurs parents. Après des études d'histoire, Guillaume effectue un apprentissage d'agriculteur et travaille aujourd'hui à 80% pour le domaine, en parallèle de son activité de conseiller communal à Attalens. Mathieu et Jérémie y travaillent à 60% depuis l'année dernière. Le premier est également enseignant de français et d'histoire au CO de Bulle et le deuxième technicien du bois, après des études à l'École du bois à Bienne. Au sein du domaine, chacun possède son champ de compétences: Guillaume à la gestion du bétail et des cultures, Mathieu pour les vergers et l'agroforesterie et Jérémie pour la production de la farine et l'entretien du domaine. «Mais nous travaillons ensemble et nous nous intéressons un peu à tout», précise Jérémie Savoy. **IG**

PUBLICITÉ

Venez visiter nos expositions de meubles de jardin
Bulle | Payerne | Rossens www.meubles-kolly.ch